

Eau et Électricité : Recensement des Gabonais Économiquement faibles

Dossier de la rédaction de H2o
Avril 2013

Le ministre du Budget, des comptes publics et de la fonction publique a lancé l'opération de recensement des Gabonais à revenus modestes bénéficiant de la gratuité de l'eau et de l'électricité cinq ans après son effectivité, sous le contrôle de la secrétaire générale dudit département ministériel, Yolande Nyonda.

L'objectif visé par cette opération est de soulager le portefeuille de l'État d'autant plus que de nombreux cas de fraudes ont été relevés. En effet, de nombreux citoyens n'ayant pas le statut de "Gabonais Économiquement faibles" (GEF) ont été démasqués et le gouvernement s'attèle à travers cette opération à nettoyer son fichier, ce qui devrait d'ailleurs lui permettre de faire des économies considérables, mais aussi de faire bénéficier des familles vraiment nécessiteuses cette gratuité d'eau et d'électricité.

"Instaurée il y a cinq ans, la mesure vise à prendre en charge les factures d'eau des personnes dont la consommation est inférieure ou égale à 3 304 francs CFA et la consommation d'électricité ne dépassant pas un montant de 20 000 francs CFA. Au-delà de ces montants, les personnes ne sont pas considérées comme GEF", a rappelé Yolande Nyonda.

Gabonews (Libreville) - AllAfrica 19-03-2013